

Les eaux usées sont d'une manière générale les eaux qui, ayant servi, sont évacuées à l'extérieur de l'habitation. Ces eaux sont collectées dans les différentes pièces d'eau (salle de bain, WC, cuisine), évacuées dans les étages par les conduites verticales appelées chutes ou descentes, puis collectées dans les caves ou sous sol, dans des tuyauteries d'un diamètre plus important appelées collecteurs.

La réalisation des réseaux d'évacuation devra, entre autre, être conforme aux DTU 60.1, 60.11, 65.10 et au règlement sanitaire départemental.

1 DEFINITIONS

